Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Site du collège Emile Zola > Vie du collège > Informations de la direction

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-prahecg/spip.php?article2841 - Auteur: Webmestre



Certification en allemand niveau A2/B1

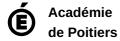
publié le 15/12/2018

Descriptif:

Comme chaque année dans l'établissement, nous proposons aux élèves germanistes de 3ème de passer les épreuves de la certification en allemand : La réussite à la certification donne droit à un diplôme établi par la Conférence des ministres de l'éducation des Länder (KMK) (équivalent de l'Éducation Nationale en France). Ce diplôme est internationalement reconnu et valable à vie (comme le baccalauréat). Il facilite la recherche d'un stage ou d'un emploi en Allemagne. En France, il permet tout simplement d'attester officiellement d'un niveau d'allemand pour toutes les occasions ou candidatures où une langue est exigée.

Les épreuves de la certification évaluent les compétences dans les 5 activités langagières pour lesquelles un élève est habituellement entraîné en cours de langue : la compréhension de l'oral et de l'écrit, l'expression écrite et orale ainsi que la capacité d'échanger .

Les épreuves se déroulent dans l'établissement sur le temps scolaire, elles sont fixées comme suit : les épreuves écrites (compréhension de l'oral et de l'écrit, expression écrite) auront lieu le jeudi 14 Mars 2019 de 9h à 12h, l'épreuve orale sera fixée par le professeur d'allemand entre le 18 Février et 29 Mars 2019.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.